



La Teste de Buch le 08 / 08/ 2023

**Madame Duvignac Présidente
Bâtiment N 101
Résidence « Arcachon Marine »
33260 La Teste de Buch
Dossier suivi par Claude Badet
06 33 04 27 56**

**Monsieur Patrick Davet
Maire / Conseiller Départemental
Hôtel de Ville
33260 La Teste de Buch**

Monsieur le Maire,

Au cours de son assemblée générale du 13 juin dernier, l'« Association de Défense des Prés Salés Ouest » avait clairement indiqué que si son objectif principal était à l'avenir de coopérer pour l'avancée de la façade maritime testérine abordée ce jour là par Monsieur le Maire de La Teste de Buch, d'autres sujets seraient dans ses prochains objectifs comme celui d'envisager de modifier le tracé actuel d'une partie du « sentier du littoral » détourné depuis la terrible tempête du 9 août 1943 ou la digue dite de « Couach » s'est effondrée.

Si le sentier du littoral n'a jamais été dans ce secteur testérin un parcours inaliénable ou figé, c'est quand même un tronçon du Tour du Bassin d'Arcachon (T.B.A.) long de 90 kms allant de la Dune du Pilat au phare du Cap Ferret, périple qui permet de découvrir les richesses naturelles, culturelles et patrimoniales de notre région mais c'est également une portion du GR6 long de 1 360 kms qui traverse la France horizontalement en reliant Saint Paul sur Ubaye dans les Alpes de Haute Provence à Arcachon en passant par le Massif Central.

En effet localement, à partir de l'écluse des Prés Salés Ouest qui régule l'entrée et la sortie des eaux des marées de l'estran, les promeneurs et les marcheurs doivent pour rejoindre le Lapin Blanc et ce depuis 80 ans quitter la digue Johnson, se détourner vers l'avenue du Général Leclerc, prendre l'impasse du Lapin Blanc et arriver aux cabanes du même nom et poursuivre vers la Pointe de l'Aiguillon, un secteur où le chemin du littoral reprend ses droits ancestraux.

Ce décrochage est particulièrement dangereux, la circulation est aujourd'hui importante sans aucune sécurité, avec des vélos et des véhicules en grand nombre mettant en péril les utilisateurs.

De nombreux adhérents d'associations diverses qui utilisent pour des raisons sportives ou autres ce sentier du littoral sont frustrés d'être obligés de quitter le rivage des bords du Bassin d'Arcachon mais aucune d'elle ne s'est mobilisée pour essayer de faire rétablir le cheminement initial.

La solution serait de faire une passerelle au dessus de l'entré du nouveau pôle nautique et de la mise à l'eau du futur port à sec mais il ne faut pas rêver, le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon gestionnaire des lieux n'a pas les moyens financiers pour envisager un tel projet.

Il faut donc se pencher vers une issue moins onéreuse mais qui pourrait satisfaire tous les intervenants, c'est depuis l'écluse, pouvoir se détourner dans le pôle nautique mais cette proposition semble à ce jour

impossible à réaliser car de gros moellons sont posés depuis quelques semaines, empêchant cette éventualité.

Le SMPBA et les entreprises concernées ne tiennent pas à ce que des personnes, marcheurs ou autres puissent gêner le travail et la manutention des professionnels (port à sec et de la cale de mise à l'eau) prétextant sûrement avec juste raison, le danger et un manque de sécurité avec une éventuelle nouvelle liaison.

Une issue pour rétablir la partie manquante de ce sentier du Littoral pourrait être proposé par le SMPBA, son directeur ayant annoncé en mars dernier « Il faut sanctuariser, protéger et aménager le sentier du littoral ».

Pour cela il faudrait trouver un consensus qui pourrait satisfaire l'ensemble des utilisateurs, celui de pénétrer et de contourner le pôle nautique vers l'ouest sans occasionner de gênes pour ses activités et rejoindre ainsi plus rapidement le Lapin Blanc, cela aurait le mérite de respecter le sentier que nos anciens avaient créé, tracé et sauvegardé.

Certaines associations de marcheurs contactées (CARS, Randonneurs du Pyla, ARSA, J'Aime le Pays de Buch) et de nombreux promeneurs occasionnels sont demandeurs pour faire rétablir cette partie manquante du chemin du littoral aujourd'hui disparu, c'est pourquoi l'ADPSO vous demande votre position pour un rétablissement au plus près du rivage en conformité mais surtout attentif aux nouvelles contraintes actuelles.

Toutes les associations citées envisagent un rassemblement sur le site mais bien évidemment nous vous en ferons savoir en priorité et en temps voulu, les termes qui devraient concrétiser cette action.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,
Espérant une réponse à notre demande,
Restant à votre écoute pour de plus amples renseignements,
Veuillez agréer, Monsieur le Maire nos plus cordiales mais très sincères salutations.

Madame la présidente Michelle Duvignac

Claude Badet secrétaire